

Bulletin trimestriel de :

L'UNION TERRITORIALE DES RETRAITES CFTD DE SAONE ET LOIRE

7 rue de la Fontaine Maison des Associations - 3^{ème} étage

71300 Montceau les Mines utr.cfdt.71@orange.fr

Site Internet : <https://www.cfdt-retraités.fr/Saone-et-Loire>

ISSN N°2259-6313

N° 45
Juillet 2024

Sommaire :

Page 1 :	Edito, hommage à Maryse GAGNEAU	Pages 2 à 4 :	Compte-rendu de l'AG du 30 mai 2024
Page 5 :	Nos instances	Page 6 à 7 :	Les enjeux des élections législatives
Pages 8 et 9 :	Accueil des bisontins	Pages 10 :	Les commissions
Page 11 :	Rencontre avec le Pdt du Conseil Départemental	Page 12 :	Infos-Restitution du travail Confédéral

Edito

De la force de notre Assemblée Générale à la mobilisation citoyenne !

Le 30 mai, c'est une CFTD Retraités de Saône et Loire en bonne forme qui s'est présentée à ses adhérents réunis en Assemblée Générale annuelle. Nous étions plus de soixante à avoir répondu à l'invitation de Guy SANGIORGIO.

Ah ! une réunion d'Assemblée Générale, ce n'est généralement pas ce qui est le plus mobilisateur tant les comptes-rendus obligatoires peuvent être parfois rébarbatifs !!! Le Conseil Syndical a souhaité la rendre plus vivante, plus expressive du travail collectif, plus ouverte aux remarques des adhérents. Cinq personnes, 4 rapporteuses de commissions et le trésorier, sont intervenues au côté du secrétaire général. Un temps d'échange avec la salle s'est tenu après chaque thème. Ce bulletin vous narre les activités organisées par la commission Culture & Loisirs avec nos collègues bisontins, signe d'une UTR-CFTD 71 pleine de vie et de fraternité. Nombreux furent les syndicats d'actifs présents, attestant de notre position d'adhérents et militants, chacun là où il est, tel qu'il est, au sein de cette belle CFTD que chacun s'emploie à construire, développer. Nous avons là, une CFTD Retraités « en forme », satisfaite du boulot réalisé, heureuse d'être là !

... Et puis, le 9 juin à 20 heures, stupeur de voir que presque un français sur trois a voté pour un parti venant des extrêmes, promoteur des valeurs tellement éloignées de l'humanisme de la CFTD. Certes, le vote n'aurait aucune

signification nationale, puisqu'européen, nous avait-t-on rabâché avec autant d'inconséquence que de suffisance !

... Et puis, le 9 juin, à 21 heures, consternation devant l'annonce de la dissolution de l'Assemblée Nationale ! Comment imaginer qu'un vote puisse s'inverser en quelques semaines ? Comment ne pas intégrer le fait que le vote du 9 juin, prend ses racines dans une situation intérieure tellement dégradée ? Comment oser prendre des paris aussi risqués « en cabinet » sauf à continuer à montrer l'incapacité à « sentir » le vécu, voire le mépris dans lequel on a tenu le peuple et ses représentants (et les adhérents CFTD l'ont ressenti si fort depuis plusieurs années !).

Depuis qu'on l'annonce, que l'on contribue à favoriser son arrivée, la droite extrême est aux portes du pouvoir !

Pour le peuple, pour les travailleurs, cette hypothèse n'est foncièrement pas bonne ! Comment le pouvoir en place pourrait-il reprendre la main, lui qui n'a eu de cesse que d'ignorer les aspirations des travailleurs, de stigmatiser les chômeurs, qualifiant trop de monde d'« assistés » ! Oui, il est plus que temps de se mobiliser pour combattre les forces qui, reconnaissons-le, ont su parler aux plus défavorisés, mais portent les germes de la désunion, des inégalités, de l'appauvrissement des plus démunis.

Paul MARCONOT

Maryse GAGNEAU, 24/04/28 – 8/01/2024, une longue vie au service des siens et des autres.



Maryse, qui nous a quittés au début de l'année, a toujours traversé les vicissitudes en privilégiant dynamisme et joie. Sa vie commence à Le Coteau (Loire) puis à Luneau (Allier), où elle fait la connaissance de Jean GAGNEAU qu'elle épouse en 1947. En 1950, le couple s'installe à Marcigny et met au monde 8 enfants. C'est aussi à Marcigny que le couple rencontre la C.F.T.C. et tous deux y adhèrent dans la branche Travailleurs de la Terre. En 1964 Maryse devient membre de l'Union Locale C.F.D.T. de Marcigny, fondée par son mari. Elle tient l'épicerie du village, s'investit dans la vie de la paroisse, créant l'aumônerie. Elle est aussi membre actif de l'association des parents d'élèves.

A partir de 1973, Maryse et sa famille s'installent à Mâcon. Là, elle participe à la Confédération des Syndicats des Familles, elle tient le fichier du Centre de Soins qui deviendra La Maison Médicale. Elle contribue à la création du Centre de Planification, « Vie et Liberté », pour l'essor du planning familial, l'aide aux femmes en difficultés, association qui perdure et œuvre en lien avec d'autres organisations à but social. Elle anime aussi l'ACO Retraitee en 1992, elle tient la boutique « solidarité achats », participe aux activités de La Buissonnière, et, fidèle adhérente à la CFTD, vient fréquemment aux réunions de l'ULR de Mâcon.

Ses enfants et petits-enfants témoignèrent de l'énergie et de la gaité de leur mère et grand-mère lors de ses obsèques, le 13 janvier, à Notre Dame de la Paix. Maryse reste pour nous une figure exemplaire.

Marie-Françoise HENSSIEN

Compte-rendu de l'Assemblée Générale (Matinée)

Une participation en hausse pour cette AG 2024, en effet près de soixante adhérent-e-s, se sont retrouvé-e-s autour de Guy Sangiorgio (SG). Cette année nous étions accueillis par les copains de l'ULR CFDT du Tournugeois et de la Bresse Louhannaise représentée par son secrétaire (G. Tillet).

Celui-ci souligna entre autres dans son mot de bienvenue, le dynamisme de la « section » CFDT de Tournus présente depuis 1973 sous l'impulsion de Georges THIERY et son attachement aux valeurs de la CFDT.



Le Rapport d'activité de l'UTR présenté par son secrétaire général suivi de celui des animateurs des commissions.

✚ Le premier constat porta sur le dynamisme de l'équipe départementale, exprimé à travers l'action du Conseil Syndical et de ses commissions.



- Que ce soit de la part de son Secrétaire Général – au travers de l'organisation CFDT Retraités ;
- Que ce soit de la part de la commission développement affichant une stabilité en nombre d'adhérent,
- Que ce soit de la part de la commission culture et Loisirs - de la visite du Sénat (en attendant celle de l'Assemblée) à l'organisation d'échanges avec les retraités bisontins et la visite de sites industriels,
- Que ce soit de la part de la commission santé - de la maintenance du livret « Bien vieillir chez soi » à l'organisation d'une grande enquête sur les conséquences des déserts médicaux,
- Que ce soit de la part de la commission communication - par la production régulière du bulletin d'info-liaison entre les adhérents à la structuration du site internet grand public (<https://www.cfdt-retraités.fr/Saone-et-Loire>);

Il est un fait que la lecture (ou l'écoute) des rapports d'activité qui ont été présentés montrent qu'être « Retraité CFDT » n'a rien d'un long fleuve tranquille !

Tout ceci avec un seul et permanent souci : l'écoute, l'accompagnement et la défense des retraités dans une société où la « mesure de rentabilité » des acteurs (dont et surtout les retraités) a chassé tout début de commencement de reconnaissance, voire même le respect des engagements (pouvoir d'achat, ...).

L'avis des participants (**vote**) sur le rapport d'activité fut sans surprise : adoption à l'unanimité.

- A noter qu'un temps important fut consacré au compte rendu de **l'entrevue avec le Président du Conseil Départemental** : -- les instances en place (CDCA, ...) qui ont bien du mal de fonctionner, sans qu'on arrive à distinguer s'il s'agit d'une certaine « distance » vis-à-vis des enjeux, ou des lourdeurs bien connues de notre organisation centralisée ou décentralisée, ... -- la situation inquiétante des EHPAD (avec les nuages sombres des déséquilibres financiers qui s'amplifient), -- la sempiternelle, mais de plus en plus prégnante question des déserts médicaux, ...

- Ce constat de vitalité a permis de **réaffirmer et conforter les orientations de la CFDT-Retraitées** qui tournent prioritairement autour de l'accompagnement des retraités et de la satisfaction de leurs conditions de vie élémentaire : -- l'Accès aux soins, -- la Perte d'autonomie – la Loi sur l'accompagnement des malades en fin de vie – la défense du pouvoir d'achat ...
- Le **projet d'orientation 2024 – 2025** trouva son adoption à l'unanimité après l'adjonction de 2 propositions « ouvrir un courrier des lecteurs dans le bulletin aux adhérents » et « recenser et établir des personnes ressources dans les ULR ».
- Incontournable d'une AG, son **rapport financier** : la situation financière est saine, les écritures ont été validées le 15 mai par les contrôleurs. Après les précisions et réponses aux questions apportées par le trésorier **les comptes sont approuvés** et **quitus** est donné **au trésorier pour l'exercice 2023**.
- Point ultime de cette matinée et non des moindres : **l'élection du conseil** :
 - les « renouvelables » et 2 nouveaux venus sont présentés,
 - c'est l'occasion également de saluer les sortants.
 - tous les candidats sont **élus à l'unanimité**. En fin d'après-midi, ce nouveau conseil élira son bureau (voir page 5).



Une CFDT Retraitee dynamique, mais surtout, pas seule, pour qui la solidarité intergénérationnelle et interprofessionnelle n'est pas un slogan, mais un carburant !

Le deuxième constat fut celui d'une **CFDT Retraitées 71 qui se sent bien au sein d'une CFDT forte, première organisation nationale**. Avec ses plus de 40.000 adhérents, la fédération CFDT-Retraitées « compte » et sait pouvoir compter sur les autres structures au sein de la CFDT.

Le Secrétaire Général de l'Union Régionale des Retraitées CFDT Bourgogne Franche Comté est venu apporter ses encouragements. Trois Unions Territoriales départementales de Retraitées de la région BFC étaient présentes. Et, preuve que la solidarité intergénérationnelle et interprofessionnelle est le moteur de la CFDT, ce sont deux chargés de mission de l'URI (Union Régionale Interprofessionnelle) et huit représentants de syndicats d'actifs CFDT, qui ont tenu à rappeler leur soutien et aussi leur gratitude aux retraités CFDT !



Paul MARCONOT & Thierry OBERRE

Compte-rendu de l'Assemblée Générale (Après-midi) Débat sur l'Europe

A J-10 des élections européennes, il était bien normal que notre débat de l'après-midi ait été consacré à l'Europe. C'est Jean Pierre Moussy, rédacteur de notre mensuel « Fil bleu » et ancien membre de la délégation CFDT au Comité Social et qui l'a animé.

Il a exploré les enjeux à court terme (les élections) et les enjeux à moyen et long terme. Voici l'essentiel des éléments échangés quelques notes prises au cours de cet exposé suivi avec beaucoup d'intérêt par l'assemblée.

Quelques rappels :

Compétences de l'UE : ce n'est pas un dinosaure en charge de tous les sujets, c'est une entité fondée sur le droit, ses compétences sont fixées par des traités.

On distingue : les compétences exclusives (union douanière, concurrence), partagées (marché intérieur, politique sociale), d'appuis (culture, tourisme...).

La trilogie institutionnelle : le conseil européen, la commission, le parlement : les négociations entre les 3 permet d'adopter un certain nombre de textes. Ce système est complètement étranger à notre pratique française.

Les enjeux :

- Les élargissements (7 depuis la création de l'UE). Aujourd'hui, 9 pays candidatent.
Les élargissements ont été de 2 natures :
 - essentiellement économiques (1973, 1995, 2004) pays intéressés par le marché intérieur,
 - aujourd'hui plus politiques : droit, minorité, justice.
- La guerre en UK :
Poutine a perdu sur le plan stratégique mais pas militaire/refus de la cobelligérance/place de l'humanitaire.
Politique de défense européenne : à construire.
- Climat et transition économique : va globalement dans le bon sens, mais risque d'être remise en cause par la montée de l'extrême droite. Il a déjà été atténué à la suite des manifestations des agriculteurs.

Point de vue et position CFDT :

Le refus de l'extrême-droite a été la ligne de force de cette campagne.

La CFDT est engagée pour une Europe plus solidaire du point de vue économique et social, pour plus de démocratie dans le travail, en pointe dans la lutte pour le changement climatique, la régulation numérique.

Débat :

- pourquoi l'Europe n'est-elle pas mieux comprise ?
- nous sommes à un changement de période : l'Europe n'a pas d'autres choix que de remettre en cause de ce qui a été fait. Le tout concurrence c'est fini, aujourd'hui c'est l'industrialisation.
- politique monétaire : contraindre la banque européenne à baisser les taux.
- nécessité de trouver un financement pour la transition écologiste juste (taxes, capacité à lever un emprunt : pas tranché).
- défense européenne : optimisme (rappel : en 54 refus de la réforme de la politique européenne de défense). A construire.
- seuls 18% des européens veulent la quitter.

En conclusion :

L'Europe est un échelon adéquat pour agir. Par rapport aux blocs, il y a nécessité d'une Europe forte. La CFDT y contribue par son action au sein de la Confédération Européenne des Syndicats (CES).



Pierre Chaumont

Vos représentants(es) dans les instances de l'Union Territoriale de Saône et Loire

Le Conseil Syndical (Elu par les Adhérents)



Catherine BERTHIER
René-Noël BRETIN
Christophe DECHAMBRE
Guy SANGIORGIO

Michel BOUCHARD
Pierre CHAUMONT
Paul MARCONOT
Maryline MARTIN

Gérard BOIVIN
Françoise CHAVOT
Jean-Noël DEBARNOT
Chantal DESSERPRIT
Danièle LAMUR

Michel JUVENETON
Thierry OBERRE

Dominique ALBERTO
Daniel BERNIGAUD
Josseline PASQUIER

Marc BOUVERNE
Danièle CARRE
Claude OLIVIER

Le Bureau (Elu par le Conseil Syndical)



Secrétaire Général
Guy SANGIORGIO



Le Conseil Syndical 2024-2025



Secrétaires Adjoints
Danièle LAMUR
Paul MARCONOT



Trésorière
Josseline PASQUIER



Trésorier Adjoint
Marc BOUVERNE



Membres
Catherine BERTHIER
Françoise CHAVOT
Thierry OBERRE

Les Commissions (Missionnés par le Conseil Syndical)

Communication	- Paul MARCONOT
Culture & Loisirs	- Chantal DESSERPRIT
Développement	- Gérard BOIVIN
Formation	- Dominique ALBERTO
Santé	- Catherine BERTHIER

Pourquoi la CFDT fait face à l'extrême droite !

Engagée chaque jour pour les droits des travailleurs, la CFDT combat sans relâche l'extrême droite, qui va à l'encontre des intérêts des salariés, des agents, des retraités... Les raisons de ce combat !

L'extrême droite porte un discours et un projet qui sont contraires à ceux de la CFDT, à ce que nous sommes et ce que nous faisons. Sur son site, la CFDT donne les raisons pour lesquelles elle combat les idées d'extrême droite. De larges extraits de l'argumentaire de la CFDT à lire intégralement [sur son site *cfdt.fr*](https://www.cfdt.fr).

L'extrême droite constitue un danger pour notre démocratie



L'extrême droite est un danger pour notre démocratie, comme le prouvent les gouvernements populistes dans le monde entier dès qu'ils sont au pouvoir (baisse des droits des travailleurs et travailleuses et des syndicalistes en Finlande, violence envers les syndicalistes et

l'opposition en Italie...). Ce n'est pas un hasard si le RN prend régulièrement en exemple et soutient des dirigeants populistes et/ou d'extrême droite tels Vladimir Poutine, Viktor Orbán ou Giorgia Meloni.

Le RN vise aussi à éliminer les organisations syndicales actuelles pour les remplacer par celles qui sont alignées sur ses valeurs. Concrètement, cela se traduirait par une réduction drastique du droit syndical, de nos moyens, et donc une perte de droits pour les travailleurs et travailleuses.

En résumé, tout cela limiterait la liberté d'expression, la possibilité de donner son avis, de s'exprimer pour l'ensemble des citoyennes et des citoyens.

Lire les articles parus dans *syndicalismehebdo.fr* : [Les visages de l'extrême droite !](#)

Le rassemblement national et ses racines néofascistes

Derrière le discours lissé du Rassemblement national de ces dernières années se cachent une histoire et des actes lourds de sens. Le Front national a été créé en 1972, à l'initiative de jeunes néofascistes du mouvement Ordre nouveau, avec à sa tête Jean-Marie Le Pen. Nombre de militants et militantes anciens et actuels du Front national sont issus de groupuscules parfois ultraviolents d'extrême droite dont le GUD (Groupe Union Défense) ou l'association Génération identitaire (dissoute en 2021 en raison de ses actions violentes).

Depuis l'arrivée de Marine Le Pen à sa tête, le Front national, devenu Rassemblement national en juin 2018, a entamé une démarche de « dédramatisation », tout en conservant la flamme dans son logo – qui tire son origine du mouvement fasciste italien fondé par les partisans du dictateur Benito Mussolini, le MSI (Movimento Sociale Italiano).

Marine Le Pen s'inscrit dans la continuité du FN historique, auquel elle a adhéré en 1987. Un engagement qu'elle n'a jamais renié ni regretté publiquement.

L'extrême droite : les étrangers restent leur bouc émissaire

Pour l'extrême droite, l'immigration est à l'origine de tous les maux de notre pays. Elle fait un amalgame permanent entre immigration et insécurité, immigration et chômage, immigration et obscurantisme religieux – or aucune étude sérieuse ne valide de tels rapprochements. L'objectif de l'extrême droite est clair : empêcher les étrangers d'entrer en France, hors tourisme.

La CFDT – qui a toujours défendu les droits des travailleurs, qu'ils viennent d'Italie, de Pologne, d'Espagne, du Portugal, du Maghreb, du Vietnam, d'Afrique subsaharienne... – ne peut tolérer une telle vision. Si le propos n'est pas là de défendre les étrangères et étrangers au prisme de leur utilité pour notre société, n'oublions pas que, dans de nombreux secteurs (qualifiés d'essentiels durant la crise Covid...), une part importante de travailleurs et travailleuses est issue de l'immigration (dans la santé, les services, le nettoyage, la sécurité, la restauration...).

Nous avons aussi un devoir de solidarité avec des personnes quittant des conditions de vie intolérables dans leurs pays respectifs.

La préférence nationale, une impasse

La préférence nationale est le cœur idéologique du Rassemblement national, et ce, depuis sa fondation. Concrètement, il s'agit d'attribuer préférentiellement aux Français des emplois, logements sociaux, allocations familiales, aides d'État. Cela signifie donc refuser des logements, des services de soins, des aides comme l'AME (aide médicale d'État) à des personnes qui, comme les autres, travaillent, cotisent, participent par leurs achats à l'économie nationale (la TVA s'applique à tous).

C'est l'application d'un principe de discrimination au sein de la population vivant sur le territoire national en fonction de son origine. Cela est contraire à l'article premier de la Constitution mais aussi à nos valeurs de syndicalistes, nous qui représentons des collectifs de travailleurs quelle que soit leur origine.

L'extrême droite : faible avec les forts, dure avec les faibles

Pour l'extrême droite, les minima sociaux et aides publiques pourraient être conditionnés afin de contrôler la vie des personnes en situation de précarité. Concrètement, ce serait supprimer ces aides si un enfant adopte un comportement jugé inadapté à l'école, par exemple. Une telle politique aurait des conséquences dramatiques pour les ménages concernés.

Cela entraînerait une exclusion sociale et mettrait en danger parents et enfants, alors qu'un enfant sur quatre vit aujourd'hui sous le seuil de pauvreté en France. A contrario, les députés RN se sont abstenus lors du vote à l'Assemblée nationale relatif au rétablissement de l'ISF (impôt de solidarité sur la fortune) payé par les plus aisés.

L'extrême droite : un ennemi pour la cause des femmes

Il suffit de regarder les votes des députés RN au Parlement européen pour avoir la preuve qu'ils ne sont en rien en faveur des femmes : ils se sont abstenus sur la lutte et la prévention des violences faites aux femmes ou encore concernant des mesures favorisant l'égalité salariale entre les femmes et les hommes. Au niveau national, ce n'est pas mieux : en 2023, ils ont voté contre une proposition de loi visant à renforcer l'accès des femmes aux responsabilités dans la fonction publique.

L'extrême droite : un long soutien à Vladimir Poutine
Si les candidats d'extrême droite ont commencé à prendre leurs distances avec Poutine après l'invasion de l'Ukraine par la Russie, ils ont jusqu'alors justifié et même soutenu la politique antidémocratique de ce dictateur, qui n'aura eu de cesse de museler toute forme d'opposition.

Mais leurs votes ne trompent pas : que ce soit à l'échelle nationale ou européenne, ils se sont abstenus lors du vote de mesures d'aide et de solidarité envers l'Ukraine.

L'extrême droite est incompatible avec la transition écologique juste

Non, la transition écologique n'est pas punitive ! La pointer comme bouc émissaire, c'est regarder ailleurs et ne pas défendre notre pouvoir d'achat, notre santé et l'emploi.

Le RN oppose les sources d'énergie bas carbone entre elles (entre éolien et nucléaire par exemple). Pourtant, nous avons besoin de toutes les énergies bas-carbone, pour sortir totalement des énergies fossiles et défendre notre pouvoir d'achat. Les prix du gaz fossile, du charbon et du pétrole alimentent l'inflation et seuls les plus riches sont capables de payer leurs factures sans réduire leur qualité de vie. Aussi, le RN propose une baisse de la TVA sur l'électricité, le gaz, le fioul et les carburants, une mesure qui profitera... encore une fois aux plus riches qui sont les plus gros consommateurs.

LE 7 JUILLET, VOUS AVEZ LE POUVOIR DE CHOISIR !

Les 30 juin et 7 juillet, nous sommes appelé-es aux urnes. Pour la CFDT, ces élections doivent être l'occasion de voter pour plus de démocratie, d'égalité, de justice sociale et écologique et de dire non à l'extrême droite !

À l'issue de ces élections, 577 député-es auront pour mission de porter la voix de leurs électeurs et de leurs électrices : le vote de chacun et de chacune compte ! Le vôtre aussi !

Vous avez le pouvoir d'élire des député-es qui défendront les droits des travailleurs et des travailleuses, de tous les travailleurs et de toutes les travailleuses, quel que soit leur métier, leur statut, leur genre, leur religion, etc.

Vous avez le pouvoir de voter pour de meilleures rémunérations, de meilleurs services publics, d'avantage de protection sociale, plus de justice fiscale, la protection de l'environnement.

Vous avez le pouvoir de refuser l'extrême droite qui joue contre ces objectifs et ces valeurs. L'extrême droite est un danger pour notre démocratie : les votes de ses représentantes et de ses représentants en France comme en Europe sont toujours défavorables aux travailleurs et aux travailleuses, aux femmes, aux plus fragiles !

**NOTRE RÉPUBLIQUE ET NOTRE DÉMOCRATIE ONT BESOIN DE VOUS :
POUR FAIRE BARRAGE À L'EXTRÊME DROITE, LA CFDT APPELLE
MASSIVEMENT AU VOTE LES 30 JUIN ET 7 JUILLET !**

Si vous n'êtes pas chez vous à ces dates : pensez à faire une procuration !
C'est très simple et rapide, vous pouvez faire les démarches en ligne sur le site
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604>

Le RN critique l'interdiction de production de nouvelles voitures thermiques en s'appuyant sur la crainte des citoyennes et citoyens concernant l'achat de voiture électrique. Mais nous avons besoin d'électrifier nos voitures pour réduire la pollution, défendre le climat et notre santé. La question n'est donc pas de revenir sur cette interdiction mais d'accompagner les foyers pour y accéder. [...]

Le texte complet [sur le site cfdt.fr](https://www.cfdt.fr)



Texte de base produit par l'U.C.R. (Union Confédérale des Retraités) CFDT et adapté par Paul Marconot

Quand l'UTR71 accueille les collègues de l'ULR Besançon

Un aperçu de l'art roman en brionnais

Après s'être restauré autour d'une jolie table bien approvisionnée, avoir fait connaissance avec les nouveaux venus, la visite de 3 édifices religieux remarquables de l'époque romane pouvait commencer.

La basilique de Paray le Monial, l'église de Montceaux-l'Étoile, l'église d'Anzy le Duc sont restés en place, après la révolution, par la volonté des habitants des lieux en les achetant à l'État pour qu'ils deviennent église paroissiale.

De la basilique de Paray ...

- Après avoir raconté l'origine prieurale, nous entrons dans l'édifice. Les 3 niveaux d'élévation de la nef, les grandes arcades, les baies hautes, la voûte en berceau brisé portée par de nombreuses colonnes forment un ensemble très finement orné, ode à l'harmonie et à la lumière.

La guide insiste sur l'évènement qui a rendu célèbre ce lieu : l'organisation d'un pèlerinage en 1873 pour

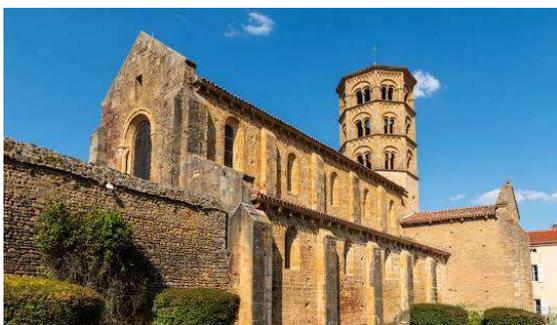
honorer la mémoire d'une sœur Visitandine, Marguerite-Marie Alacoque. Les pèlerinages ne cesseront plus et l'église devient Basilique mineure du Sacré-Cœur en 1875 avec le Pape Pie IX. Dès son classement "Monument Historique" en 1846, les 1^{ères} restaurations commencent. Quelques pas dans la vieille ville nous permettent de voir les édifices récents créés pour les pèlerinages), en passant par le nouveau cloître (du XVIII^{ème}).



- L'église de Montceaux-l'Étoile, dépendait, lors de sa construction au XII^{ème}, du prieuré d'Anzy le Duc. Lors de la révolution, le tympan représentant l'Ascension ainsi que le tympan montrant la Vierge Marie et les 12 apôtres levant les yeux vers le ciel et agitant les mains n'a pas été cassés. C'est une des plus belles œuvres de la sculpture romane.



..... à l'église d'Anzy le Duc



- Vers 876 le moine Hugues de Poitiers de la puissante abbaye St Martin d'Autun (concurrente de Cluny) fonde un prieuré sur le domaine d'Anzy. Au XI^{ème}, une plus grande église est édifée au-dessus de son tombeau pour permettre les pèlerinages. Cette nouvelle église, remarquable par son clocher lombard élancé (octogone irrégulier à 4 niveaux, visible comme un phare dans la campagne brionnaise) orné de baies géminées, par les sculptures des chapiteaux et du tympan, les peintures des absides, nous est remarquablement contée par un anzinois fin connaisseur de ce lieu, qui a su nous captiver et rendre les sculptures vivantes. Comme on aurait aimé bénéficier des cours de cet ancien enseignant !

Nous terminons cette journée avec un magnifique soleil qui éclaire le jaune doré des pierres calcaire du portail de l'église.

*Sylvie SICARD, Chantal DESSERPRIT
pour la commission Culture et Loisirs*

Visite de Chalon le 7 juin

Après les églises du Brionnais le 6 juin, un tout autre univers nous attendait ce 7 juin, avec la visite de Framatome à Chalon (Usine de Saint Marcel).

Un film nous a présenté la genèse et la production de l'entreprise. Nos deux guides (militants CFDT de

Framatome) très vigilants sur notre sécurité nous ont ensuite équipés de la tête aux pieds (nous nous sommes bien moqués les uns des autres...) et nous sommes partis à la découverte du gigantisme des éléments composants une centrale nucléaire.



En amont, Paul Marconot nous avait distribué un fascicule de sa composition, nous expliquant d'une façon très détaillée les productions de l'usine de Saint Marcel, à savoir les pièces essentielles du « Circuit Primaire » d'une centrale nucléaire (Cuve, Réacteur, Générateur de vapeur, ...). Nous avons été prévenus de la taille des pièces usinées, mais nous n'imaginions pas la réalité ni le travail de précision que cela représente.

Le poids des générateurs de vapeur, cuves, se chiffre en centaines de tonnes (le plus gros pèse 650 tonnes ...), leur assemblage se fait au 1/100 de millimètre !

Même les opposants au nucléaire étaient admiratifs !

Toujours dans la convivialité, le repas s'est déroulé en bord de Saône sous un soleil tapant.



L'après-midi était consacré à la découverte de Chalon et son passé industriel. Certains d'entre-nous ont pu ajouter des anecdotes aux commentaires de la guide. Très intéressant mais la chaleur a disséminé la troupe et séparé les participants.

Néanmoins, au moment du départ chacun était enchanté de ces deux jours. Les amitiés se sont renforcées, d'autres se sont créées.

Encore une fois, on peut mesurer l'impact positif de ces journées de rencontre. Les conversations allant de nos expériences syndicales à la culture du potager en passant par les recettes de cuisine ont la saveur de l'amitié et des valeurs partagées.

Chantal DESSERPRIT pour la commission Culture et Loisirs

Pour l'aider dans sa réflexion, ses prises de décisions,
le Conseil Syndical et son Bureau s'appuient sur le travail
de différentes Commissions auxquelles ils confient des missions

SANTE

Animatrice :
Catherine BERTHIER

- Accès à la médecine
- Loi Autonomie
- Grand âge
- Personnes handicapées ...

Daniel BERNIGAUD
Catherine BERTHIER
Gérard BOIVIN
Michel BOUCHARD
Danièle CARRE
Danièle LAMUR
Maryline MARTIN
Thierry OBERRE
Claude OLIVIER
Guy SANGIORGIO
Marie-Claude
et Antoine BOUCHUT
Nathalie CHAPERON
Marie-Thérèse PERNEY
Margueritte PLANCHON
Sylvie SICARD

DEVELOPPEMENT

Animateur :
Gérard BOIVIN

- Faire connaître le syndicat retraité
- Contacts avec les futurs retraités

Dominique ALBERTO
Gérard BOIVIN
Françoise CHAVOT
Danièle LAMUR
Josseline PASQUIER
Guy SANGIORGIO

COMMUNICATION

Animateur :
Paul MARCONOT

- Journal UTR 71
- Site internet
- Relation avec les élus
et les différentes structures

Daniel BERNIGAUD
Catherine BERTHIER
René-Noël BRETIN
Pierre CHAUMONT
Christophe DECHAMBRE
Chantal DESSERPRIT
Paul MARCONOT
Thierry OBERRE
Guy SANGIORGIO
Pascal BRIDET
Bernard DEVAULT

EUROPE

Pierre CHAUMONT
Guy SANGIORGIO
Marie-Françoise HENSSIEN

CULTURE/LOISIRS

Animatrice :
Chantal DESSERPRIT

- Coups de cœurs lectures
- Sorties découvertes
- Rencontres amicales

René-Noël BRETIN
Danièle CARRE
Françoise CHAVOT
Chantal DESSERPRIT
Danièle LAMUR
Josseline PASQUIER
Guy SANGIORGIO
Yvonne MAZZOLA
Sylvie SICARD

Les commissions sont composées de **membres du Conseil Syndical** et, sont également largement
ouvertes à **d'autres adhérents** de l'Union Territoriale des Retraités CFDT de Saône et Loire
désirant participer à la vie de la CFDT.

Bien entendu, les différentes Commissions sont en lien,
mandatées par le Conseil Syndical à qui elles rendent compte.

Rencontre avec le Président du Conseil Départemental

Suite à notre demande d'entrevue du 16 février, le président du Conseil Départemental André Accary a reçu une délégation de l'UTR71 à Paray le Monial le 9 avril.



Il était accompagné de son assistant aux affaires sociales.

Catherine Berthier, Maryline Martin, Michel Bouchard et moi-même composons la délégation de l'UTR.

Après les présentations et le rappel du contexte de l'envoi du courrier, nous lui avons exposé nos questions et revendications sur le fonctionnement du CDCA et sur l'accès aux soins dans le département.

- Concernant les difficultés de fonctionnement du CDCA (Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie) nous lui avons exposé nos critiques et les points de fonctionnement à améliorer pour respecter le règlement intérieur et le décret de fonctionnement de l'instance.

Le président a chargé son assistant aux affaires sociales de veiller au bon respect du fonctionnement et, dans un courrier reçu fin mai, a rappelé « son attachement à ce que le CDCA joue pleinement son rôle dans l'élaboration des politiques publiques en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, et sera particulièrement vigilant à ce que les conditions d'organisation de cette instance le permettent de manière effective »

Autres sujets abordés : L'accès aux soins et la situation des EHPADs :

Après échanges sur les difficultés que rencontrent les personnes âgées (prise de rendez-vous, difficultés de déplacement, surtout en zone rurale, délais de rendez-vous énormes surtout pour les spécialistes, ...) qu'engendre le manque de médecins, le président dresse un constat de la situation qui se détériore depuis des dizaines d'années.

Il cite les responsabilités qui sont :

- Le corps médical en premier et l'administration par l'instauration du "numerus clausus" pour limiter le nombre de médecins. La suppression en 2020 du numerus clausus ne va pas améliorer les choses rapidement car il n'y a pas assez de places dans les facultés de médecine pour accueillir les étudiants (300 places pour un besoin 1200 en Bourgogne). On peut noter que le numerus clausus

ne peut pas être la seule cause des difficultés de remplacement des médecins, mais que les nouveaux modes d'organisation et de fonctionnement des médecins peuvent y contribuer. On estime que pour remplacer un médecin en cours d'activité, il faut entre 2,5 et 3 nouveaux médecins ! Il y a donc conjonction de deux paramètres : Numerus clausus et nouvelles modalités d'organisation et de fonctionnement du corps médical.

Le manque d'attractivité du département :

- Placé entre deux pôles médicaux importants, Lyon et Dijon.
- Pas de médecins maîtres de stages.
- Interdiction par le conseil de l'ordre de recruter des médecins adjoints ?

Initiatives du département :

- Le recrutement de 80 médecins généralistes et 40 spécialistes, répartis dans une quinzaine de centres de santé concernent aujourd'hui 35 000 personnes qui n'avaient pas de médecin traitant.
- Investissement dans la chirurgie (1 robot à Chalon) et la recherche.
- Aide à la création à Chalon, en coopération avec le CHU de Dijon, d'une antenne de la faculté de médecine de Dijon, comprenant une trentaine d'étudiants en 1ère année de médecine, le but recherché étant de promouvoir leur installation en Saône et Loire.

Situation dans les EHPADs :

Le président nous précise que le département va aider financièrement 80 % des établissements qui sont en situation déficitaire.

Il est en attente de la loi de financement de la dépendance.

A l'interrogation de Catherine concernant le projet de fusion des services de soins et d'aide à domicile, le président a répondu que lui non plus n'a pas compris le projet !

Conclusion : La réunion s'est tenue dans une écoute et un respect total.

Nous avons précisé que nous rendrions compte du contenu de cette réunion au conseil de l'UTR et à nos adhérents et que si le besoin s'en faisait sentir, nous ressolliciterions une autre entrevue.

Le président et son assistant ont rappelé à cet effet leur disponibilité.

Guy SANGIORGIO



VOUS AVEZ LA PAROLE :

COMMUNIQUEZ VOS QUESTIONS, VOS SUGGESTIONS :

- par téléphone : 09 77 51 64 28
- par courrier : adresse indiquée page 1
- Par internet : utr.cfdt.71@orange.fr

Contacts

Chalon : Jeanne Grapperon
06 45 64 77 03

Le Creusot : René-Noël Bretin
03 85 78 44 21

Gueugnon : Daniel Bernigaud
07 82 29 81 81

Mâcon : Marie-Françoise Henssien
03 85 40 55 44

Montceau les Mines :
Françoise Chavot
06 73 70 36 22

Tournus : Georges Tillet
06 30 17 53 10

Toutes les Unions Locales de Retraités (ULR) sont domiciliées dans les Antennes Locales CFDT.

Mutuelle

Les adhérents retraités CFDT peuvent bénéficier d'une mutuelle à tarif préférentiel, il s'agit de la **MGEN Solutions**.

Pour tout renseignement sur les tarifs et les prestations, contacter :

Jacques FOUEL, 9 Allée des Verdiers 71210 MONTCHANIN,
tél : 03 85 78 49 36, courriel : jacques.fouel@gmail.com
Les dossiers sont disponibles à l'UTR.

Trésorerie

Pour tout renseignement, consulter
Josseline PASQUIER :
Bat C Résidence du lycée
71160 DIGOIN
Tél. : 03 85 53 07 22
Courriel : jpasquier49@gmail.com

« Les Rendez-vous des syndicats », ou « Quand la CFDT interroge son propre fonctionnement ».

Au congrès de la CFDT à Lyon il y a 2 ans, la décision a été prise de se pencher sur le fonctionnement de la maison CFDT pour le simplifier, mieux l'adapter au monde d'aujourd'hui. Cela a commencé par une tournée pour écouter les syndicats en 2023 (190 rendez-vous avec 707 syndicats dont 56 en BFC).

Le 5 juin à Longvic, c'était la restitution régionale. Une centaine de militants s'y sont retrouvés. Paul Marconot et moi-même y représentions notre UTR71, comme lors de la phase d'expression des attentes, le 15 juin 2023.

Ce qui est remonté nationalement : le manque de temps et de moyens humains, le repli des sections, la difficulté à sortir de l'urgence, le manque d'accompagnement, l'« infobésité », les lourdeurs administratives.

Il est proposé **de faire évoluer** : notre attractivité et notre développement, notre démocratie interne, notre fonctionnement, l'accompagnement des syndicats, la formation, la communication et l'information, la mutualisation, la cotisation.

Dès cette année, quatre chantiers seront ouverts : alléger notre fonctionnement et faire vivre notre démocratie ; accompagner les syndicats et former les responsables ; mieux communiquer ; mutualiser, avec un souci constant : **comment mieux connaître les attentes**



de jeunes, leur nouvelle façon de voir le monde du travail ? Certaines modifications seront expérimentées dès maintenant, d'autres, comme la cotisation, nécessitent des décisions de congrès.

Une journée dense, riche. Une sorte d'échographie de la CFDT par les acteurs eux-mêmes.

Et une idée directrice : sortir de nos lignes toutes tracées, rendre plus attractif notre syndicalisme.

Pierre Chaumont